

# EGALITE.CH

LA CONFÉRENCE ROMANDE  
DES BUREAUX DE L'ÉGALITÉ

[Photos disponibles en ligne](#)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sion, le 29 août 2024

### LES CANTONS ROMANDS ENVISAGENT DE MUTUALISER LEURS RESSOURCES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ SALARIALE

**A l'occasion de leur 2<sup>ème</sup> rencontre, les sept conseillères et conseillers d'Etat romands en charge de l'égalité ont échangé sur les opportunités et difficultés identifiées pour la promotion de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Des pistes d'action ont été définies.**

Réunis à Sion, les sept conseillères et conseillers d'Etat romands en charge de l'égalité ont signé une déclaration commune qui réaffirme leur engagement en faveur de l'égalité salariale et le devoir d'exemplarité de l'Etat en la matière. Invoquant le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale inscrit dans la Constitution suisse et la Loi sur l'égalité (LEg) et constatant que les femmes continuent de gagner en moyenne 18% de moins que les hommes en Suisse, avec des enjeux en termes d'autonomie économique et de sécurité, les sept élues et élus ont décidé de charger, dans une perspective transversale, les bureaux ou offices romands de l'égalité de mener plusieurs tâches prioritaires sur ce sujet.

La première tâche sera de proposer un projet commun en vue d'une éventuelle mutualisation des ressources et des compétences en matière de contrôles de l'égalité salariale au sein du secteur public, dans le cadre de leurs rôles d'employeurs, d'adjudicateurs de marchés publics ou d'organes de subventionnement. La deuxième impliquera, pour les cantons où cela ne se fait pas encore, une collaboration des bureaux ou offices de l'égalité avec les services cantonaux des ressources humaines pour valoriser les mesures prises en faveur de l'égalité par les administrations cantonales dans leur politique du personnel et identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Enfin, la troisième tâche consistera à proposer des mesures complémentaires promouvant l'égalité salariale tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ainsi, les bureaux et offices pourront formuler des recommandations à l'intention des conseillères et conseillers d'Etat romands : est ainsi amorcée la mise en œuvre concrète de la Charte romande de l'égalité qu'elles et ils ont signée en 2023 et qui visait à renforcer la coopération intercantonale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce matin au château de la Majorie à Sion, chaque canton romand a présenté les mesures et les projets développés pour promouvoir l'égalité salariale sur son territoire. Puis les échanges ont porté sur la responsabilité des cantons dans la mise en œuvre concrète de l'égalité salariale, que ce soit par des contrôles du respect de cette égalité, par des mesures de sensibilisation, d'information et de lutte contre les stéréotypes, ou avec des bonnes pratiques pour réduire les discriminations salariales en tant qu'employeur.

Réunis sous l'impulsion d'égalite.ch (la Conférence romande de bureaux de l'égalité) et sur invitation du canton de Valais, l'ensemble des cantons romands était représenté. Aux côtés de Mathias Reynard pour le Valais étaient présentes et présents Astrid Bärtschi pour Berne, Philippe Demierre pour Fribourg, Isabelle Moret pour Vaud, Nathalie Fontanet pour Genève, Florence Nater pour Neuchâtel et Martial Courtet pour le Jura. La pluralité des partis politiques autour de la table illustre le large soutien à la promotion de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. A l'issue de cette rencontre, les élues et les élus se sont donné rendez-vous en 2025.

#### **Contacts de référence:**

Conférence romande des bureaux de l'égalité, Katy Solioz-François, co-présidente 2024, 027 606 21 20

Valais, Mathias Reynard, conseiller d'Etat, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 90

Berne, Astrid Bärtschi, conseillère d'Etat, cheffe de la Direction des finances, 078 766 69 29

Fribourg, Philippe Demierre, conseiller d'Etat, chef de la Direction de la santé et des affaires sociales, via SG DSAS, 026 305 29 04

Vaud, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, 021 316 61 82

Genève, Nathalie Fontanet, présidente du Conseil d'Etat, cheffe du Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF), via Tatiana Oddo Clerc, 022 327 98 21

Neuchâtel, Florence Nater, présidente du conseil d'Etat, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, 032 889 48 00

Jura, Martial Courtet, conseiller d'Etat, ministre du Département de la formation, de la culture et des sports, 032 420 54 03